

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 0000982

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074 Société : 149283
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENSARI ABDELHAKIM
 Date de naissance : 22/03/50
 Adresse : Hay Nassim Parc Fn°6 Bd Abdellah Bontaleb
Ain Diab Casablanca
 Tél. : 963636455 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 23/02/2023
 Nom et prénom du malade : BENSARI Abdelhakim Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : infection urinaire
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Casablanca Le : 23/02/23
 Signature de l'adhérent(e) : 



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Règlement des Actes
23/01/23	223	1	300,-	

DR. JUIAIB BENSARI LALOU
 Rhumatologue (Otolaryngologue)
 33, Bd. Zerktouni - Casablanca
 Tél : 05 22 39 98 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/01/23	Bisa	220,000

LABORATOIRE DU MAGHREB
 DR. SEKZAL Nabil
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 33, Bd. Zerktouni - Casablanca
 Tél : 05 22 39 98 57

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

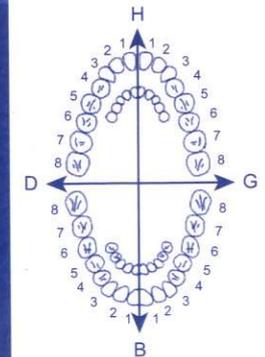
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	11433553		
B			

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



Coefficient DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Latifa BOUTAIB BEN SARI
RHUMATOLOGUE

*Spécialiste des Maladies des OS
et des Articulations*
Diplômée de la Faculté de Médecine
de Marseille (France)
Médecin Expert Assermenté près
les Tribunaux de Casablanca



الدركتورة لطيفة بوتايب بن صاري

إختصاصية في أمراض العظام
و المفاصل (الروماتيزم)
خريجة كلية الطب بمرسيليا
(بفرنسا)
خبيرة محلقة لدى المحاكم

Casablanca, le 23/05/2023 في الدار البيضاء،

ORDONNANCE

N° BEN SARI Abdel Hakim

infection urinaire

Fur L'AM + Antibiotiq
à germes

Dr. BOUTAIB BENSARI Latifa
Rhumatologue - Ostéopathe
283, Bd. Med. Zerkouni - Casablanca
Tél : 05 22 39 99 57



مختبر المغرب للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL
PHARMACIEN BIOLOGISTE
DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Préscripteur : BOUTAIB Latifa

Prélevé à : ::



MONSIEUR BENSARI ABDELHAKIM

Dossier N° : 301231792 du : 23/01/2023

Page : 1

Compte Rendu d'Analyse

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

ASPECT	Trouble		Clair (28/12/2022)
PH	6,0	(5 à 7.5)	6,0 (28/12/2022)
LEUCOCYTES	Quelques	(à 10000)	Très rares (28/12/2022)
HEMATIES	Quelques	(à 1000)	Rares (28/12/2022)
EXAMEN DU CULOT			
CYLINDRES (HEMATIQUES ET AUTRES)	Absence		Absence (28/12/2022)
CRISTAUX	Rares oxalates de Ca++		Absence (28/12/2022)
LEVURES	Absence		Absence (28/12/2022)
CELLULES EPITHELIALES	Rares	(0 à 10000)	Très rares (28/12/2022)
NUMERATION DES GERMES	>10		<10 (28/12/2022)
CULTURES	Echerichia coli		STERILE (28/12/2022)

301231792

LABORATOIRE DU MAGHREB
Dr. SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
283, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31



مختبر المغرب للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerktouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Télex : 05 22 39 51 47

Dr **SEKKAL NABIL**
PHARMACIEN BIOLOGISTE
DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Antibiogramme



Origine du prélèvement :

URINES

Germe :

ESCHERICHIA COLI

Monsieur BENSARI ABDELHAKIM

N° dossier : 301231792

Ouvert le : 23/01/2023

Code	Liste des antibiotiques	Réponse	spécialités
MACROLIDES			
E	Erythromycine	...Résistant	Ery, Erythrocline, Propiocrine
PENICILLINES			
AML	Amoxicilline	...Résistant	Amoxil, Clamox, Gram, Hiconcil.....
AMC	Amoxi+Ac.clavulanique	..Intermediaire	Augmentin
CEPHALOSPORINES			
CTX	Céfotaxime	.Sensible	Claforan
CFM	Cefixime	..Intermediaire	Oroken
AMINOSIDES			
GM	Gentamicine	.Sensible	Gentalline
QUINOLONES			
CIP	Ciprofloxacine	.Sensible	Ciproxine, Ciflox
AR	Flumequine	.Sensible	Apurone
SULFAMIDES			
SXT	Triméthoprime + Sulfamide	...Résistant	Bactrim

LABORATOIRE DU MAGHREB
Dr. SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
283, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31



مختبر المغرب للتحليلات الطبية والعلمية
LABORATOIRE DU MAGHREB
D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

283, Bd. Zerkouni - 21000 Casablanca - Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31 - Téléfax : 05 22 39 51 47

Dr SEKKAL NABIL

PHARMACIEN BIOLOGISTE
DIPLOME D'ETUDES SPECIALES
DE PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
IMMUNOLOGIE HEMATOLOGIE
EX. : ATTACHE DES HOPITAUX DE PARIS
CHEF DE SERVICE A LA POLYCLINIQUE CNSS

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

BENSARI ABDELHAKIM

Prise en charge N°

Prescripteur

BOUTAIB Latifa

FACTURE N° 6220

Facturé le : 23/01/2023

Analyses :

ANTIBIOGRAMME

B 60

CYTOBACTÉRIOLOGIE DES URINES

B 90

Total analyses : 220,00 Dh

Prélèvements :

Urine

Total Prélèvements : 0,00 Dh

Total <>

150

Soit un montant total :

220,00 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX CENT VINGT DIRHAMS

LABORATOIRE DU MAGHREB
Dr. SEKKAL Nabil
PHARMACIEN BIOLOGISTE
83, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél. : 05 22 39 51 00 / 05 22 39 51 31